



L'agence régionale de santé Paca lance un comité de pilotage régional pour améliorer la vaccination

Définir la stratégie de vaccination en région Paca et la mettre en oeuvre pour améliorer la couverture vaccinale de la population, c'est l'objectif du premier comité de pilotage régional relatif à la stratégie vaccinale, lancé par l'Agence régionale de santé ce lundi 30 mai.

Une nouvelle dynamique régionale qui consiste à inscrire dans la durée les actions déjà engagées avec tous les partenaires impliqués dans la vaccination, notamment lors de la semaine européenne de la vaccination.

La vaccination est un enjeu majeur de santé publique dans la région Paca qui affiche une couverture vaccinale inférieure à la moyenne nationale, notamment en matière de rougeole, maladie infectieuse pour laquelle la persistance de la situation épidémique incite à agir de manière prioritaire.

Toutes les maladies à prévention vaccinale sont concernées : tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, rougeole, oreillons, rubéole, grippe, hépatites, méningite...

Ce comité regroupe les collectivités locales et territoriales, les services régionaux de l'Etat, les professionnels et les établissements de santé*. Il poursuit quatre objectifs précis :

- améliorer l'observation et la connaissance des couvertures vaccinales pour mieux agir ;
- mobiliser les professionnels de santé, notamment les médecins traitants, acteurs essentiels de la vaccination ;
- Inciter les personnels et les médecins des établissements de santé à vacciner et à se faire vacciner car ils sont eux aussi en contact avec les patients ;
- Initier des actions innovantes pour dynamiser la couverture vaccinale en Paca ;
- Continuer de sensibiliser de manière régulière le grand public par des actions de

communication et la mobilisation des différents partenaires.

*Les conseils généraux, le conseil régional, les principales villes de la région (notamment Marseille et Nice) le Rectorat, les universités, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, l'Union régionale des professionnels de santé, l'ordre de pharmaciens, les infirmiers, les établissements de santé, dont l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice.

Plus d'informations sur la rougeole en Paca : www.ars.paca.sante.fr